

chambres de commerce, pourrait être fondée dans chaque région, qu'elle aurait mille manières et occasions d'être utile, ingénieuse, audacieuse, dans ce monde rural où tant de choses sont à faire, et qu'elle mettrait à l'honneur et un peu au pouvoir des hommes modestes, attachés à la cause commune autrement qu'en paroles, et plus précieux infiniment que les bavards dont nous sommes excédés?

Ce ne sera pas tout d'avoir remis en honneur le métier: il faudra défendre le domaine, petit ou grand, contre la ruine légale. Oui, modifier la loi successorale. Depuis plus de soixante ans, les philosophes, les économistes qui ont un peu de génie, et il s'en rencontre, les écrivains politiques dont le talent ne se dépense pas en flagorneries, demandent que le chef de famille puisse, par testament, assurer la transmission du domaine qu'il a aménagé, de l'usine qu'il a bâtie, de la maison de commerce qu'il a fondée, à l'un de ses enfants, sans que les autres aient le droit d'exiger leur part en nature ou la vente aux enchères. Ils protestent contre cette législation mortelle aux entreprises, hostile à la perpétuité, c'est-à-dire bien souvent à la prospérité. Tous ne sont pas d'accord sur la quotité disponible; mais les meilleures esprits n'ont cessé de réclamer une législation plus soucieuse de la durée de nos œuvres, et qui assure, par exemple, au paysan devenu propriétaire de sa ferme, de ses étables, de ses machines, le droit de mettre là, dans le domaine de sa fatigue et de son espérance, un fils qui indemniserà ses frères sans doute, mais qui sera l'avenir certain, le chef désigné, l'associé déjà.

Un bien protégé contre le morcellement, une famille qui pourra dire: "Ma terre," un héritier continuateur des longues entreprises et qui sera lui-même continué, quels arguments puissants pour décider un homme à labourer le sol, puis à le conquérir!

Je voudrais aussi que la vie à la campagne fût non seulement plus saine, comme elle l'est évidemment, que l'habitation dans les villes, plus enrichissante, plus libre, plus vite créatrice de dignité, mais agréable pour le fermier et l'ouvrier agricole, et plaisante, et bien pourvue. C'est là un vaste sujet d'observations et d'études. Je ne puis le parcourir. J'indiquerai un seul point, j'exprimerai un vœu qui est bien ancien dans mon esprit. Nous avons de belles fermes, en assez grand nombre: je les voudrais toutes belles. J'ai vu beaucoup d'étables bien bâties, mais moins de chambres neuves pour les valets de charrue, les charretiers, les métiviers. Or, il est nécessaire qu'ils se trouvent convenablement logés, si l'on veut qu'ils prennent goût au pays, et ne soient pas, comme ils sont trop souvent, des tâcherons errants, pour qui les champs ne sont qu'un atelier. Il est souhaitable s'ils sont mariés, qu'ils puissent vivre dans la ferme avec leur femme. Un logis propre, lumineux, et qu'on peut orner: il n'y a point de meilleure clause dans un contrat de travail. Déjà, en plusieurs provinces de France, de grands agriculteurs ont donné l'exemple. Au len-

demain de la guerre, il faudra rebâtir des villages et des fermes sur le sol de dix départements. Eh bien! qu'on n'oublie pas de réserver une place, plus grande que dans le passé, pour les auxiliaires du fermier! Qu'on élève pour eux, là où ce sera possible, une petite maison, dans le voisinage de la ferme, et qu'on ajoute à la maison un jardin, où la femme fera pousser quelques légumes, et plantera le romarin que l'on cueille une fois l'an, la giroflée si bonne personne, sans vanité, et les trois groseilliers qui donneront la provision de confitures. Que le village soit bien dessiné, bien aéré, d'aspect engageant! Que les bâtiments des fermes, appropriés aux cultures, s'embellissent d'un peu d'art! Il n'en coûte guère plus que pour faire une horreur. Et la belle ferme attirera le fermier, et le retiendra.

Nos amis les Belges, qui ont donné tant de bons exemples, avaient commencé à transformer leurs constructions rurales. Je me souviens d'avoir feuilleté un livre plein d'images, publié à l'occasion de l'exposition de Gand, et où étaient représentées les rues, la place, l'église, la mairie d'un village nouveau, et des fermes qu'on ne pouvait voir sans que le désir vous vînt d'entrer. Chez nous non plus les idées ne manqueront pas, les architectes auront de l'invention, les sociétés de constructions à bon marché seront utilement associées à l'expérience. Mais le plus nécessaire, lorsque la paix sera revenue, c'est que les familles intéressées, les propriétaires et les industriels des régions dévastées, les hommes, les femmes, comprennent qu'il y a une œuvre de transformation à faire, et qu'un progrès pour lequel ils seront indéfiniment remerciés, qu'un beauté même peut sortir des ruines.

RENÉ BAZIN.

Commentaires

Sur les discours des deux présidents MM. Poincaré, que nous avons publiés dans notre dernier numéro, M. Charles Maurras a fait les commentaires qui suivent:

M. WILSON ET M. POINCARÉ

Les discours prononcés au déjeuner de l'Elysée, tournant autour du même problème, l'ont posé et l'ont résolu comme il faut.

Après tant de mois d'une coopération éloignée mais étroite, singulièrement courageuse et méritoire, les deux chefs d'Etat se trouvaient en présence. Qu'allaient-ils se dire? Des fictions conventionnelles. Non, la vérité. Qu'allaient-ils manifester? Des amours-propres personnels ou des entêtements d'école et de doctrine? Non, mais le sentiment des intérêts les plus généraux de l'Amérique et de la France auxquels les intérêts du genre humain sont présentement suspendus.

Il ne sera donc pas nécessaire de nous presser sur les pas de M. Wilson pour lui crier "Justice", pour lui demander "Justice pour la patrie". Ce vœu national a été présenté avec clarté et fermeté au président de la